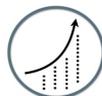


Budget et financement d'une production

7 heures - 340 €*



à distance



100% acquis

DIFFUSION

Description générale de l'action de formation. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Chargé/es de diffusion de compagnie ou de collectifs artistiques. Directrices ou directeurs artistiques, artistes, qui assurent eux-mêmes la diffusion ou qui souhaitent mieux encadrer cette fonction. Toute personne chargée de la promotion et de la diffusion des spectacles de sa compagnie, formation musicale, etc.

PRE-REQUIS

Etre en charge de la diffusion.

OBJECTIFS

Déterminer les outils nécessaires pour passer de l'idée du spectacle à sa concrétisation chiffrée.

CONTENU DÉTAILLÉ

Les participants travailleront à partir d'un cas concret pour favoriser une appropriation individuelle de la méthodologie.

De l'idée du spectacle à sa concrétisation :

- Perception et compréhension du projet
- Elaboration du budget prévisionnel de création et son suivi
- Sources de financements (subventions, coproductions, mécénat)
- Anticiper les échéances, cibler les priorités, éviter les écueils, compenser les facteurs impondérables.

Cette journée favorisera les échanges pour tenir compte au plus près des problématiques professionnelles de chaque participant-e.

INTERVENANTE EXPERT

Claire Massonnet

Co-directrice de la Compagnie Non Nova, en charge de l'administration et de la diffusion.

FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Les stratégies de diffusion gagnantes
- Panorama des étapes juridiques et sociales d'une production

METHODE PEDAGOGIQUE

- Lors de la formation en visioconférence, l'intervenant alternera entre l'exposé des règles sociales et administratives nécessaires à la compréhension de la thématique ; et des exercices pratiques afin de permettre aux participants d'assimiler les règles énoncées et d'échanger sur leurs pratiques respectives.
- Un support résumé sera remis en début de formation (puis par email) aux participants, afin de faciliter la prise de note lors de la formation.
- La direction pédagogique est assurée par Sylvie Ricordaire, assistante formation

VALIDATION

1. La formation est validée par une « attestation de formation détaillée » incluant les résultats du QCM.
2. Une évaluation écrite à la fin de la formation. Vous pourrez ainsi nous donner votre ressenti sur ce module.
3. Un bilan « à froid » sera transmis 6 mois après la formation. Il nous permettra de mesurer la mise en pratique des acquis.

DUREE ET COÛT PEDAGOGIQUE

Le CAGEC est exonéré de TVA.

Remarque : Les prestataires de service (cabinets comptables, prestataires payés..) n'étant pas le public initial de ces formations, le tarif journalier applicable pour ce public est de 570 €.

CONTACT

Sylvie Ricordaire - 02 40 35 87 30 - formation@cagec.fr

-  www.cagec.fr
-  <https://www.facebook.com/CagecGestion>
-  <https://www.linkedin.com/company/cagec-gestion-sarl>

Document non contractuel - Copyright CAGEC©

Crédits photo : [@fotolia.com](https://www.fotolia.com)



Le CAGEC est membre de la FFP

Le CAGEC a obtenu le Certificat de qualification professionnelle des organismes de formation pour le domaine suivant : Spectacle

Demande de pré-inscription

Formation : Budget et financement d'une production

Coordonnées personnelles

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone :

Email :

Votre statut

CDI depuis le :

CDD fin prévue le :

Fonctionnaire

Intermittent/e

En recherche d'emploi

Particulier

Si vous vous trouvez en situation de handicap, faites-le savoir à Sylvie au 02 40 35 87 30. Elle portera une attention particulière à vous accueillir et à vous orienter dans vos démarches. Elle informera l'intervenant/e qui veillera à vous installer au mieux pour votre confort.

Coordonnées professionnelles

Nom de la structure :

Adresse complète :

Téléphone (ligne directe) :

Email

Site internet :

Activité principale :

Nombre de salariés au régime général dans votre structure (CDI, CDD, contrats aidés...) ?

1 à 5

6 à 9

10 et +

Financement du stage

AFDAS

OPCO autre

Employeur

Pôle Emploi

Fin. personnel

Agéfiph

.Conformément à la loi « Informatique et liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.